Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés Band: 6 (1976)

Heft: 4

Artikel: Genève : le comité pour un changement des conditions de vie des

retraités communique

Autor: Comité pour un changement des conditions de vie des retraités

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-829923

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ce qui se passe aux Etats-Unis

Aux Etats-Unis, le troisième âge descend dans la rue. « Les Panthères grises » est un mouvement fondé en 1970 par Maggie Kuhn, ancienne assistante sociale. Lassées de constater que jamais les demandes les plus élémentaires des personnes âgées n'étaient entendues, des centaines de vieilles dames ont décidé avec elle de se faire écouter.

« C'est parce que nous exigeons, disent-elles, que finisse cette sorte de racisme dont nous sommes victimes, cette discrimination qui frappe les personnes âgées. Parce qu'il est honteux que dans le pays le plus riche du monde, la plupart des vols à l'étalage soient commis par des personnes âgées; parce qu'il est honteux qu'elles constituent la principale clientèle des conserves d'aliments pour chiens et chats. »

Et l'Amérique étonnée découvre qu'elle fabrique la misère de ceux-là mêmes qui, par leur travail, ont fait sa richesse, puisque la sécurité sociale n'est que très récente et partielle.

A Washington, New York, en Californie, les vieilles dames manifestent, descendent dans la rue, présentent des pétitions

« Décidément, il n'y a plus de vieillards. » C'est précisément ce qu'elles veulent qu'on dise.

Jusqu'à maintenant, les personnes âgées, partout dans le monde, étaient l'une des rares catégories sociales qui ne manifestaient pas, qui ne disposaient pas de groupes de pression organisés. Elles appartenaient à la catégorie discrète de ceux qu'on n'écoute jamais et qui sont victimes des plus grandes injustices. C'est justement ce que refusent les « Panthères grises » d'Amérique.

(H.S.M. Femmes suisses, septembre 1975)

Ce qui se passe à Genève

Le Comité pour un changement des conditions de vie des retraités s'est constitué au début de 1973. A ce moment-là, les rentes minimales AVS avaient doublé et on laissait croire aux retraités que leurs revenus allaient doubler. Or, pour les personnes bénéficiaires des prestations complémentaires à l'AVS, l'augmentation réelle n'a même pas couvert l'augmentation du coût de la vie, car les barèmes de ces prestations-là n'avaient pas été revus.

Le Comité pour un changement des conditions de vie des retraités communique:

Beaucoup d'aînés ont compris qu'un seul moyen leur restait pour faire aboutir des revendications légitimes : se regrouper pour s'organiser et lutter collectivement.

Un groupe de retraités AVS a posé une revendication collective: l'augmentation de l'aide complémentaire à l'AVS sur le plan genevois, et a lancé une pétition. Le comité a fait un immense travail pour récolter en moins de deux mois 13.000 signatures. Le rassemblement de ces signatures et l'élaboration de la pétition ont permis à de nombreux retraités de se retrouver régulièrement pour prendre conscience qu'ensemble ils pouvaient défendre leurs intérêts.

Sous la pression de la pétition et des actions du comité, le Grand Conseil a dû revoir en cours d'année les barèmes de l'aide cantonale, et il s'est prononcé en faveur d'une amélioration du niveau de vie des bénéficiaires de l'aide cantonale et de tous ceux qui ont eu droit à cette aide.

C'est à travers l'aboutissement de cette première revendication et par la découverte d'autres injustices, que le comité a défini ses objectifs :

- 1. lutter pour obtenir des conditions de vie économiques qui permettent aux personnes âgées de vivre selon leurs besoins;
- 2. lutter pour l'abolition des formes d'assistance qui sont contraires à la dignité des personnes âgées, et leur remplacement par des mesures basées sur la justice ;
- 3. lutter contre toutes les formes de discrimination qui visent à enfermer les personnes âgées dans un ghetto;
- 4. lutter sur les divers aspects de la vie sociale dans lesquels la personne âgée n'est pas considérée comme une personne à part entière.

Pour atteindre ces objectifs, le comité s'appuie sur l'organisation autonome des personnes âgées. Les sujets qu'il traite en ce moment sont les suivants : imposition des retraités et salariés ; meilleures conditions de logement et augmentation des loyers ; problème du coût de la santé, du coût des médicaments et médecins ; minimum vital, compte tenu de l'augmentation du coût de la vie.

Dernièrement, le comité s'est constitué avec d'autres groupements (AVIVO,

Mouvement populaire des familles, différents syndicats) en un comité unitaire contre la hausse des impôts. Une pétition, demandant notamment l'augmentation du minimum imposable, a recueilli 17.500 signatures. Cette pétition a été déposée le 12 décembre devant le Grand Conseil; elle n'est que le début d'une action plus large.

Le comité se réunit chaque mardi, à 14 h. 15, à la Brasserie Internationale, place du Cirque.

Ces assemblées sont un lieu de rencontre et un carrefour ouvert à tous ceux qui ne veulent pas se laisser abuser par des promesses jamais tenues et par des mesures discriminatoires pratiquées par le pouvoir économique et politique. Chacun a le droit de s'exprimer en tant que retraité. Le comité des retraités invite toute personne à la retraite à participer à ses assemblées et à soutenir ses actions. Chacun est le bienvenu. Ne restez pas seul dans votre coin : agissez avec nous!

Comité pour un changement des conditions de vie des retraités, case postale 108, 1211 Genève 8

Camp de Vennes

Dans le numéro de février de ce journal et dans cette même colonne, dite « Oikoumene », il était question de « voyage », celui dont nous faisons tous partie. Un déménagement y était aussi mentionné, le dernier!

Un voyage, cela se prépare bien à l'avance! Comment se préparer à l'étape qui est devant nous? Et qui doit nous conduire au port? « A bon port », si Dieu est le chef du voyage. Nous vous invitons à venir passer quatre jours, du lundi 17 au vendredi 21 mai, au Camp de Vennes. Au programme : études bibliques, entretiens, jeux, bricolages, etc.

Pension complète.

Ecrivez à Mme Cauderay, secrétariat du Camp de Vennes, route de Berne 90, 1010 Lausanne. Vous recevrez un programme détaillé et les conditions de séjour.